

Ministère des
Ressources naturelles
et de la Faune

Québec 

Direction du développement hydroélectrique
et de la réglementation

256**DQ17.2**

Projet d'aménagement d'un complexe
hydroélectrique sur la rivière Romaine
par Hydro-Québec

Basse-Côte-Nord**6211-03-005**

Le 18 décembre 2008

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

À la suite d'un échange avec M^{me} Mireille Paul du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, il a été convenu que celui-ci transmettra au BAPE une partie de la réponse à cette question, à savoir la partie qui concerne l'identification et la désignation des rivières auxquelles on attribuerait un statut d'aire protégée. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune quand à lui, répondra à la partie sur l'aspect «démarche d'identification et de désignation des rivières consacrées au développement hydroélectrique».

Aucune démarche d'identification et de désignation des rivières consacrées au développement hydroélectrique n'est en cours au ministère des Ressources naturelles et de la Faune actuellement. Hydro-Québec a entrepris des études pour constituer un portefeuille de projets totalisant 4 500 MW. Les projets des complexes hydroélectriques de La Romaine et Petit-Mécatina ont été déjà identifiés dans le plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec totalisant 3 000 MW. Le solde du portefeuille, soit 1 500 MW, est à l'étude et diverses options sont analysées.

Veilles agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Taoufik Sassi, ing. M.Sc.

5700, 4^e Avenue Ouest, A-416
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627-6385
Télécopieur : (418) 646-1878